



**VI^{ème} séminaire annuel de l'AiST
(Association Internationale des Services du Trésor)**

« La réforme comptable de l'Etat et la gestion de sa trésorerie »

Hammamet, les 15 et 16 novembre 2012

Les exigences du contexte international et les impératifs de bonne gestion incitent les Etats à se doter d'outils destinés à assurer la soutenabilité des finances publiques et à rendre compte de manière fidèle de leur action. La comptabilité publique par la qualité de l'information qu'elle produit joue donc un rôle déterminant pour une saine gestion des finances publiques.

Ainsi, la comptabilité publique non seulement a pour objectif de rendre compte de manière fidèle et transparente de la situation financière d'un Etat, mais elle constitue aussi un outil d'aide à la décision permettant d'apprécier les marges manœuvres dont disposent les services de l'administration. L'information comptable permet donc de mesurer les conséquences des politiques publiques et d'améliorer le suivi de leur efficacité.

Afin d'atteindre ces objectifs, et soutenus en ce sens par les organisations internationales et régionales, de nombreux pays ont engagé des réformes d'ampleur destinées à assurer la qualité de la gestion publique et la transparence de l'utilisation des deniers publics, et à donner une image fidèle de la situation financière et patrimoniale de l'Etat. Si ces réformes s'inscrivent dans des tendances internationales, elles ne peuvent être réalisées sans être adaptées au contexte spécifique de chaque pays.

Par ailleurs, la crise financière qui touche actuellement les Etats a deux conséquences : la nécessité d'engager des réformes importantes, et d'assurer une démarche prudentielle pour sécuriser leur financement. Il s'agit donc de prévoir les moyens nécessaires pour s'adapter au mieux aux besoins de financement mais également de mettre en œuvre une stratégie permettant de les garantir sur le long terme et d'assurer à tout moment la continuité financière de l'Etat.

Consciente de ces nouvelles exigences, dans un contexte global de crise économique et financière, l'AiST propose à ses membres de les réunir dans un séminaire qui comprendra deux parties :

- une réflexion sur **les réformes comptables**
- l'étude de **la gestion de la trésorerie et le financement de l'Etat sur les marchés**

Ces **thèmes** seront explorés sous forme d'échanges d'expériences suivis d'un débat.

* * *

I - LES REFORMES COMPTABLES

▷ Quels enjeux pour les réformes comptables ?

On assiste, depuis une vingtaine d'années corrélativement à la production des premiers comptes selon la méthode des droits constatés, à une transformation profonde du rôle et de la nature de l'information financière des Etats. L'enrichissement de cette information, l'extension de son périmètre, le développement des normes internationales et l'importance de l'information prospective ont conduit les Etats à engager des réformes comptables d'envergure.

Les débats aborderont ces enjeux et tenteront de définir les différentes réponses qui peuvent y être apportées.

▷ **La mise en place des réformes comptables**

Par leur envergure, les réformes nécessitent une revue d'ensemble des différents processus comptables. La qualité et la transparence du système comptable s'appuient sur des normes et des référentiels clairs, adaptés à la situation de chaque Etat.

La tenue d'une comptabilité en droits constatés, pilier de la réforme comptable, améliore la qualité et la lisibilité des comptes tout en favorisant une connaissance exhaustive de la situation patrimoniale de l'Etat. La mise en place d'un tel système ne peut être effectuée sans une préparation minutieuse et un calendrier d'application progressive, propres à chaque Etat.

Les moyens et mécanismes mis en œuvre pour l'application de ces réformes feront l'objet de présentations et de débats pour permettre de mettre en perspective les approches différentes des thèmes et partager les meilleures pratiques.

▷ **Le contrôle et la production des comptes**

La réforme comptable permet aux différents acteurs (Parlement, citoyens, organisations internationales, marchés) d'évaluer la soutenabilité des finances publiques et la qualité de leur gestion. Dans ce cadre, il est indispensable de prévoir des conditions permettant la production de documents comptables lisibles et exploitables. De plus, les explications contenues dans les annexes doivent être détaillées de manière à éclairer ces documents et permettre leur exploitation.

De même, les risques liés à l'enregistrement et au traitement comptable des opérations doivent être recensés et évalués et un dispositif de contrôle destiné à les maîtriser doit être mis en place.

* * *

II- la gestion de la trésorerie et le financement de l'Etat sur les marchés

L'étude de ce thème principal sera suivie par l'étude d'un thème complémentaire relatif à **la gestion de la trésorerie et au financement de l'Etat sur les marchés**. Le nouveau contexte des finances publiques invite les Etats à optimiser leur financement et à sécuriser leur trésorerie. La gestion de la trésorerie et la gestion de la dette sont largement dépendantes l'une de l'autre puisque les instruments de la dette financent les besoins de trésorerie et que l'encours de trésorerie contribue au remboursement des échéances. Il appartient donc à l'Etat de faire face à ce besoin de financement et d'établir une stratégie lui permettant d'y répondre au meilleur coût.

Les interventions seront nourries de l'expérience des différents pays participants et confrontées à des points de vue d'intervenants extérieurs. Ces derniers, impliqués dans des processus de modernisation des finances publiques, exposeront leurs attentes et les enjeux des réformes en matière de gouvernance financière.



PROGRAMME

MERCREDI 14 NOVEMBRE 2012

13h30 : Sortie culturelle

19h30 : Cocktail dînatoire de bienvenue

JEUDI 15 NOVEMBRE 2012

Les réformes comptables

Matin

8h30 : Accueil et formalités d'inscription

9h00 – 9h30 : Ouverture du séminaire

- Allocution du Directeur général de la DGCP (Tunisie)
- Allocution du Président de l'AIST (France)
- Allocution de l'ambassadrice de l'Union européenne (à confirmer)
- Allocution du Ministre des Finances (Tunisie)

9h30 – 10h00 Pause

10h00 – 12h00 Les enjeux de la réforme comptable de l'Etat
Table Ronde

Modérateur : M. BENSOUA (Maroc)

Panelistes :

- M. MOH (Cameroun)
- M. MAZAURIC (France)
- M. THUMA (Hongrie)

12h00 – 14h00 Déjeuner

Après-midi

14h00 – 16h00 La mise en œuvre des réformes comptables

Modérateur : M. LIMAL (France)

- L'établissement des normes comptables (20 min) M. KARCHENKO (Ukraine)
- Le bilan d'ouverture (20 min) M. AMGHAR (Maroc)
- La démarche de réforme de la Tunisie M. X (Tunisie)
- Débat (60 min)

16h00- 16h20 Pause

16h30 – 17h45 La qualité comptable et la production des comptes

Modérateur : M. DACHRAOUI (Tunisie)

- Le contrôle interne et la maîtrise des risques (20min) **Mme PRAH (Slovenie)**
- La production des comptes et les annexes (20 min) **Sénégal**
- Débat (45 min)

VENDREDI 16 NOVEMBRE 2012

Matin

La gestion de la trésorerie et le financement de l'Etat sur les marchés

9h00 – 10h30 : Modèles d'organisation (KOWEÏT ?)

- Panorama des organisations (25 min) **M. RAME (FMI)**
- Cas de la France (25 min) **M. VALENTY (AFT)**
- Débat (40 min)

10h30-10h50 : Pause

10h50-12h40 : Les outils de gestion (COTE D'IVOIRE)

- Instruments de financement et stratégies d'émission (25 min) **M. VALENTY (AFT)**
- Les moyens d'une gestion active de trésorerie (25 min) **SERBIE**
- Débat (50 min)

Après-midi

14h30-16h30 : Assemblée générale